

Zeitschrift:	Revue internationale de théologie = Internationale theologische Zeitschrift = International theological review
Band:	9 (1901)
Heft:	33
Rubrik:	Correspondances

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CORRESPONDANCES.

Deux Lettres au « Chrétien Français » sur l'ancien-catholicisme.

I^{re} Lettre.

Monsieur et très honoré Directeur,

Le *Chrétien Français* du 14 courant m'a fait l'honneur d'analyser une de mes études, parue dans le dernier numéro de la *Revue internationale de Théologie*. L'auteur de cette analyse s'est montré favorable à l'idée d'une alliance de toutes les Eglises vraiment chrétiennes contre l'Eglise romaine *actuelle* (j'entends l'Eglise jésuite et vaticanesque). Je ne puis que le remercier de la cordialité avec laquelle il s'est exprimé sur ce point.

Il a bien voulu ensuite m'adresser trois observations sur l'ancien-catholicisme, observations que je crois erronées. Qu'il veuille bien me permettre de les rectifier, non certes pour disputer, mais parce que j'attache le plus grand prix à ce que les lecteurs du *Chrétien Français* connaissent exactement la nature et la portée de l'ancien-catholicisme.

1^o M. H. Bouvier dit que « l'ancien-catholicisme ne remonte qu'à l'Eglise du IX^e siècle pour retrouver la doctrine chrétienne plus pure ». Il trouve que la Réforme protestante a été plus logique en remontant jusqu'à l'Eglise primitive; et il invite les anciens-catholiques à faire de même.

Or, les anciens-catholiques remontent, eux aussi, à l'Eglise primitive. Lorsqu'ils désignent *l'Eglise du IX^e siècle*, c'est pour signaler en elle l'Eglise où le pape Nicolas I^{er} a commencé à falsifier la constitution de l'Eglise, et où plusieurs faux dogmes ont commencé à s'introduire. Loin d'en appeler à elle, ils la condamnent. L'Eglise à laquelle ils en appellent,

est « l'Eglise universelle, l'Eglise une et indivisée des huit premiers siècles » (p. 674 et 680). C'est écrit en toutes lettres. Les trois premiers siècles sont évidemment contenus dans les huit premiers. Donc, logiquement et de fait, nous remontons jusqu'aux apôtres, jusqu'aux Evangiles, jusqu'au Christ. Sans doute, les huit premiers siècles ont connu des discussions ardentes et des abus criants; ces erreurs et ces abus, nous les repoussons. Mais c'est un fait que l'Eglise des huit premiers siècles a su rester fidèle à la foi « universelle, constante et unanime », et c'est pourquoi nous en appelons à elle. Il me semble que, sur ce terrain bien éclairé et bien déblayé, une entente serait possible. En tout cas, il y aurait lieu de s'expliquer sérieusement, en approfondissant les documents non arbitrairement, mais d'après les plus strictes méthodes historiques et philologiques.

2^o M. H. Bouvier semble croire que les anciens-catholiques considèrent le protestantisme comme un sentimentalisme sans dogmes, et qu'ils l'identifient avec Luther. Ce serait une erreur. Si j'ai parlé du christianisme de Luther d'après la curieuse étude de M. Félix Kuhn, c'est que j'ai voulu constater, par cette étude même, combien le protestantisme primitif, du moins dans sa forme luthérienne, a renfermé de lacunes et de méprises. Qu'il y ait des protestants professant des dogmes formels, je n'en doute pas; mais que d'autres se contentent d'un simple sentimentalisme sans dogmes, c'est ce qu'il serait difficile de nier. Cela étant, il était nécessaire de déclarer en toute loyauté que les anciens-catholiques ne sauraient consentir à une telle mutilation du vrai christianisme. C'est ce que j'ai fait (p. 679). Rien de plus.

3^o Enfin, M. H. Bouvier prétend que, pour les anciens-catholiques, la foi n'est que l'adhésion de l'esprit à certains enseignements. C'est encore une erreur. A la page 686, j'ai dit formellement: « La foi, adhésion de l'âme à toute l'œuvre objective et à toute la doctrine objective du Christ. » A la page 688: « Nous voulons *la vie*, mais aussi la vérité; la vie morale, mais aussi la vie intellectuelle; l'union avec le Christ rédempteur, mais aussi l'union avec le Christ docteur. Nous croyons à sa croix, mais aussi à sa doctrine. » Et page 676: « L'Eglise doit vivre de J.-C., vivre de sa doctrine, de sa grâce et de sa divinité. »

Je ne saurais parler plus clairement. Je vous serais donc extrêmement obligé, si vous vouliez bien, pour l'amour de la vérité, accorder l'hospitalité à ces explications.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments les plus respectueux et les plus dévoués en Jésus-Christ,

Berne, le 16 novembre 1900.

Prof. Dr E. MICHAUD.

M. H. Bouvier ayant publié cette lettre dans le « *Chrétien Français* » du 8 décembre et l'ayant fait suivre d'observations qui m'ont paru non moins erronées que celles du 14 novembre, j'ai cru devoir lui adresser cette seconde lettre.

II^e Lettre.

1^o M. H. Bouvier dit: « Il me semble qu'il est impossible de considérer l'Eglise des huit premiers siècles comme *une et indivisée* dans le domaine doctrinal: car, pendant cette longue période, elle n'est nullement restée fidèle à *une foi universelle, constante et unanime*. Il est absolument incontestable en effet que l'enseignement de l'Eglise catholique, à partir du V^e siècle jusqu'au IX^e, a été très différent de celui de Jésus et des apôtres. La moindre connaissance de l'histoire ecclésiastique ne permet pas d'en douter. »

Je suis désolé de contredire M. B.; mais il me semble que « la moindre connaissance » de l'histoire ecclésiastique fait un devoir d'affirmer: 1^o que l'Eglise catholique, c'est-à-dire universelle, du V^e siècle au IX^e, a professé les mêmes dogmes, donc la même foi, et qu'en cela elle a été une et indivisée; 2^o que cette foi objective, quoique formulée dans des symboles et dans des formules que ni le Christ ni les apôtres n'ont rédigés, est cependant, quant au fond et à l'idée, la même que celle du Christ et des apôtres.

Certainement, il y a eu, pendant les huit premiers siècles de l'Eglise, des divisions, des schismes, des hérésies. Nous ne les nions pas. Mais ce n'est là que la moitié de l'histoire. L'autre moitié, que M. B. semble ne pas voir, c'est que, de fait, ces schismes et ces hérésies ont été condamnés par les

sept conciles œcuméniques, c'est-à-dire par l'Eglise catholique, laquelle par conséquent est restée *une et indivisée*. Si M. B. pense que l'Eglise des sept conciles œcuméniques n'était pas l'Eglise catholique, et qu'il faut, au contraire, la chercher dans les Eglises condamnées par elle, qu'il le dise nettement. La question alors sera vite éclaircie. En attendant, je maintiens que la grande affirmation dogmatique des sept conciles œcuméniques, de tous les Pères grecs et latins depuis Justin jusqu'à Jean Damascène, et par conséquent de la tradition universelle (je ne parle pas des traditions seulement locales et particulières), implique *une foi universelle, constante et unanime*.

M. Bouvier veut-il que j'en fasse la preuve, ou veut-il faire lui-même la preuve du contraire ?

S'il désire que j'en fasse la preuve, je lui dirai que je l'ai déjà faite dans un volume spécial, où je m'appuie non pas sur des textes de troisième ou quatrième main, mais sur les textes mêmes des conciles et des Pères. Rien de plus facile que de les contrôler.

Si M. B. désire prouver sa thèse — et je lui en serais très reconnaissant — il devra citer, non pas les dires ordinaires des historiens de quatrième ordre qui n'ont fait que copier les historiens de troisième, mais *les textes originaux et les sources mêmes*. La critique sérieuse ne se fait qu'à cette condition; et la question est assez grave pour qu'on veuille bien prendre cette peine.

2^o M. Bouvier dit: «La logique fait un devoir, si l'on veut remonter jusqu'aux apôtres et au Christ, de laisser de côté toute la tradition des siècles suivants et toutes les autorités humaines, pour ne s'appuyer que sur l'Evangile.»

Que M. Bouvier me permette de lui répondre que son procédé est par trop expéditif et par trop imprudent.

Il est *trop expéditif*: en effet, rejeter d'un coup de plume les Justin, les Irénée, les Tertullien, les Origène, les Athanase, les Hilaire, les Grégoire, les Basile, les Ambroise, les Augustin, les Jérôme, etc.; que dis-je? supprimer d'un mot toute l'Eglise, pour ne plus connaître que l'Evangile, comme si le Christ lui-même avait rédigé un livre et nous avait dit: «Mon livre est tout, et l'Eglise n'est rien; c'est l'interprétation que chacun

fera de ce livre, qui est tout, et non l'interprétation de l'Eglise, des docteurs, des saints, laquelle n'est rien!» Je dis qu'agir de la sorte est un procédé trop expéditif, très injurieux à l'Eglise, et qui suppose que chacun a plus de lumière et plus de sens chrétien que tous. Etrange procédé, celui qui supprime de l'Evangile les paroles mêmes du Christ: «Super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam, et portæ inferi non prævalebunt adversus eam... Si autem Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut ethnicus et publicanus.»

J'ajoute que ce procédé est *trop imprudent*. M. B., dans son zèle de néophyte, ignore-t-il que, même chez les protestants, l'Evangile est interprété non seulement dans des sens différents, mais dans des sens contradictoires? Admet-il que chaque interprète a autant raison que son contradicteur, celui qui nie autant que celui qui affirme? Ne sait-il pas que, pour les protestants qui nient toute inspiration des Ecritures et qui les considèrent comme des livres humains très discutables et même souvent erronés, il n'y a plus d'autre ressource, pour sauver le christianisme, que la tradition universelle? M. B. consent-il à sacrifier, sans scrupule, cette dernière ressource? J'espère que non.

3° M. B. dit: «La foi objective n'est autre, il me semble, que l'adhésion de l'esprit à certains dogmes.»

Nullement. L'adhésion de l'esprit et de l'âme entière à la doctrine enseignée par le Christ (la seule qui pour les anciens-catholiques soit dogme), est la foi *subjective*. La foi *objective* est la doctrine même de J.-C., considérée en elle-même et indépendamment de toute adhésion ou de toute dénégation. Je regrette que M. B. connaisse si imparfairement la doctrine ancienne-catholique.

M. B. ajoute que les protestants admettent aussi «la foi objective, ou en d'autres termes les croyances, mais qu'ils n'en font pas une chose essentielle». Tant pis pour les protestants en question, mais nous en connaissons d'autres qui rejettent la distinction «fidéiste» entre la foi et les croyances. Si par «croyances» M. B. entend les simples «opinions théologiques», qu'il le dise donc ouvertement; tout le monde sera de son avis, car personne ne met sa *foi* sur le même rang que ses simples *opinions*. Mais il avouera que l'emploi qu'il fait du mot «croyances» est malheureux.

4^o M. B. dit: « Si l'on considère toutes les variations qui se sont produites dans les dogmes de l'Eglise catholique des premiers siècles jusqu'au IX^e, on ne peut s'empêcher de penser que la base de cette foi est très précaire. »

Je demanderai à M. B. de vouloir bien préciser les dogmes de l'Eglise catholique des premiers siècles qui ont varié, et en quoi ils ont varié. Cette question est importante et généralement traitée avec une grande légèreté, d'après des sources qui n'en sont pas. Je prierai M. B. de vouloir bien la serrer de près.

En tout cas, il se trompe déjà en appelant les dogmes en question « la base de la foi ». La base de la foi est tout autre pour les anciens-catholiques. Nous appelons *base de la foi* l'autorité même du Christ, qui nous enseigne ce que nous devons croire de foi divine. Nous appelons *foi objective* la doctrine même enseignée par le Christ, doctrine que nous n'identifions pas avec la lettre des formules verbales et des explications théologiques qui en ont été données dans le cours des siècles. Nous appelons *critérium de la foi* ou moyen de connaître le dépôt doctrinal confié par le Christ à ses apôtres et à ses disciples, le témoignage même de l'Eglise, témoignage qui, pour être vrai, doit être « universel, constant et unanime ». Ces explications aideront peut-être M. B. à se faire une idée exacte de l'ancien-catholicisme.

5^o M. B. dit encore: « Les conciles œcuméniques ont pu se tromper, et en réalité ils sont tombés dans l'erreur. C'est le cas aujourd'hui du catholicisme romain qui, en définissant l'inaugurabilité pontificale, a bien prétendu, lui aussi, ne promulguer qu'une doctrine admise toujours et partout comme celle de Christ. »

D'abord, M. B. a tort, en plaçant les sept conciles œcuméniques et le concile du Vatican sur le même pied. Les sept conciles œcuméniques ont été ratifiés par l'Eglise universelle en Orient et en Occident; tandis que le concile du Vatican ne l'a pas été en Orient; et même en Occident, il a été repoussé par des catholiques assez nombreux et assez instruits pour constituer une opposition. Les sept conciles ont procédé dans leurs définitions d'après le critérium catholique admis alors, critérium qui est la plus grande garantie d'in-

errance qui puisse être exigée dans des questions de fait; tandis que, au concile du Vatican, ce même critérium a été foulé aux pieds. Etc. etc. J'ai honte d'insister sur une telle comparaison. Le concile du Vatican a été une « farce », pour employer l'expression d'un évêque catholique français; tandis que les sept conciles œcuméniques (j'entends leurs définitions et non leurs discussions) ont été approuvés et respectés par tous les catholiques d'Orient et d'Occident, et même par les protestants du XVI^e siècle. Les protestants d'aujourd'hui l'oublient trop.

Ensuite, M. B. affirme que les sept conciles œcuméniques « sont tombés dans l'erreur ». Il sait qu'il ne s'agit dans la présente discussion que des définitions dogmatiques de ces conciles. La discussion, en effet, ne porte ni sur la discipline, ni sur les opinions théologiques émises par tels ou tels membres de ces conciles. M. B. est donc prié de vouloir bien préciser quelles sont les définitions dogmatiques dans lesquelles ces conciles ont enseigné l'erreur. Ceci sera très intéressant et très utile si M. B. veut bien approfondir la question.

6^o Enfin, je remercie M. B. d'avoir bien voulu m'annoncer que M. Lias est favorable à l'union des Eglises. Voilà de longues années que M. Lias fréquente nos congrès internationaux, qu'il écrit dans notre *Revue internationale de Théologie*, et que nous cherchons ensemble, depuis les conférences de Bonn de 1874 et de 1875, les moyens de mener à bonne fin le projet mis à l'étude par les anciens-catholiques dès 1871. Nous serions heureux si le *Chrétien Français* voulait bien se renseigner exactement sur ce qui a été fait relativement à cette question, afin d'éviter dans les discussions futures les répétitions inutiles et les pertes de temps. Nous avons mieux à faire, n'est-il pas vrai, que répéter toujours les mêmes lieux communs et piétiner sur place.

Berne, le 12 décembre 1900.

E. MICHAUD.